

Petit Journal de Lyon

Journal Hebdomadaire, Commercial, Industriel, Littéraire et Théâtral

PROPRIÉTÉ DE L'AGENCE DE PUBLICITÉ G. GUINARD

ABONNEMENTS

Un an..... 4 »
Six mois..... 2 50

Les menus... ne seront pas rendus

DIRECTION ET ADMINISTRATION

24, Rue Mercière, 24, au 1^{er}
LYON

Adresser les Correspondances et Abonnements à M. G. GUINARD, Directeur

ANNONCES

Réclames, la ligne..... 1 50
Annonces anglaises, la ligne..... » 50

Les demandes de travail sont insérées gratuitement

PRIME A NOS ABONNÉS

AVIS

En présence du succès obtenu par notre journal, nous avons cru devoir abaisser le prix de l'abonnement, qui est désormais fixé comme suit :

Un an..... 4 fr.
Six mois..... 2 fr. 50

Nous tenons en outre à la disposition de nos nouveaux abonnés, tout ce qui a déjà paru de notre feuilleton — *Les Masques rouges* — cette œuvre si dramatique et si remarquable de PONSON DU TERRAIL.

Les acheteurs au numéro, qui désireraient compléter la collection du journal, pourront se procurer dans nos bureaux tous les numéros qui leur manquent.

A NOS LECTEURS

A la suite d'accords intervenus entre le Directeur de l'Assurance

Financière, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris, et l'administration du *Petit Journal de Lyon*, nous sommes à même d'offrir, à dater de ce jour, une

PRIME DE CENT FRANCS

à tous ceux de nos Lecteurs qui voudront bien nous souscrire

Un abonnement d'un an

Pour recevoir cette prime, il suffit d'envoyer la quittance d'abonnement aux bureaux de l'Agence de l'Assurance Financière, place des Célestins, n° 10, à Lyon, qui la leur retournera accompagnée d'une police remboursable à 100 francs par tirages mensuels. Le remboursement est garanti par le fonds de capitalisation de l'Assurance Financière, — 18,347,000 fr., — constitué en rentes, obligations, immeubles, prêts hypothécaires, etc.

Cette police sera remboursée à 100 francs par tirages mensuels, dans un délai maximum de 1 à 99 ans et moyen de 50 ans.

ASSURANCES MIXTES

La police de 10,000 francs de l'Assurance Financière.

Personne ne conteste aujourd'hui l'excellence des assurances ainsi que les avantages et le bon moral de leurs combinaisons.

Elles répondent à une nécessité de l'existence et satisfont à ce besoin humain, louable entre tous, qui consiste à épargner en vue de l'avenir; elles donnent au père de famille le moyen d'accumuler son pécule qui mettra sa vieillesse à l'abri du besoin, et elles lui permettent d'envisager, sans crainte pour ses enfants, l'éventualité de sa mort, qui les privera d'un appui matériel et moral.

Mais à côté de ces avantages, elles présentent des inconvénients, secondaires si vous voulez, mais qui n'affectent pas moins l'esprit humain, en astreignant celui qui contracte avec elles à l'inspection inquisitoriale d'un médecin, à ces formalités ennuyeuses d'une sorte de conseil de révision, à un âge où cette formalité peut paraître le plus pénible.

En sorte qu'il existe nombre de gens, convaincus des bienfaits de l'assurance, désireux d'en faire profiter leur famille ou de s'assurer par ce moyen la tranquillité

de leurs vieux jours et qui cependant hésitent et définitivement reculent, fausse de vouloir se soumettre à cet examen préventif de leur individu.

A ceux là qu'une répugnance puérile peut-être, mais cependant invincible, éloigne des Compagnies d'assurances sur la vie, l'Assurance Financière offre une combinaison particulièrement ingénieuse, peut-être même dirai-je la plus séduisante de toutes: la police de 10,000 francs.

A l'Assurance Financière, quiconque peut souscrire une police de 10,000 fr., quel que soit son âge, et sans être condamné à se présenter devant un jury médical. Si l'on choisit, par exemple, la période de 25 ans, on devra verser 25 primes de 285 fr. chacune. — Si je rapproche le taux de cette prime (285 fr.) du taux de la prime exigée par les Compagnies d'assurance-vie (403 fr. 98) pour la constitution d'un même capital de 10,000 fr., exigible à l'expiration d'une même période de 25 ans, je vois que celui qui contracte avec l'Assurance Financière économise annuellement 118 fr. 92. De plus, sa police de 10,000 fr. participe à deux tirages par an, et si elle sort à un de ces tirages, il est immédiatement libéré de plano vis-à-vis de la Société; il cesse de payer les primes annuelles, et il encaisse immédiatement

MASQUES ROUGES

Par PONSON DU TERRAIL

PREMIÈRE PARTIE

L'assurance sur la Vie

Elle s'était mise résolument auprès de lui, et elle approchait son gneux, dans lequel flambaient quelques morceaux de charbon, des mains liées du chevalier.

« Chauffe-toi, mon petit, disait-elle, chauffe-toi... tu dois avoir froid aux mains. »

M. de Rochemaure regarda cette femme et éprouva une sensation étrange.

L'expression hideuse de son visage s'était adoucie, son regard était redevenu humain, et elle apparut en ce moment comme un dernier ami à cet homme qui allait mourir.

« Merci, ma bonne femme, dit-il. Vous êtes bien bonne... mais je n'ai pas froid... — C'est égal, dit-elle, c'est égal... »

Elle approcha le gneux si près que la corde qui serrait les poignets du chevalier exhala une légère odeur de roussi.

En même temps elle se hissa sur la pointe des points et ses lèvres atteignirent l'oreille du chevalier.

« Prends courage, mon petit, » lui souffla-t-elle.

Le chevalier eut un frémissement par tout le corps.

« Il est bien tard pour prendre courage, dit-il. »

— Il n'est jamais tard pour les masques rouges, » dit-elle plus bas encore.

Le chevalier fit un brusque mouvement, et une fois encore il détournait la tête de l'échafaud pour ne pas voir tomber la troisième tête, qui était celle d'un vieillard; de nouveau il rencontra le visage de la femme au gneux.

Cette fois, ce visage était souriant, malgré sa laideur, comme celui d'un ange.

« Il n'y en a plus que dix à passer avant toi, dit-elle, mais nous avons le temps... Chauffe-toi... chauffe-toi... et si tu te brûles, ne crie pas... ça fait encore moins de mal que le tranchet de la Veuve. »

Le chevalier comprit qu'une chance de salut lui arrivait sous les traits de cette horrible vieille.

Il la laissa donc approcher son gneux de ses mains liées et tourna de nouveau la tête vers l'échafaud.

Un quatrième condamné venait d'être lié à la planche fatale.

La bascule tourna, la planche courut, et la lunette emboîta le cou du patient.

Cette fois, le chevalier voulut voir.

Le bourreau avança la main sur l'un des poteaux, saisit la ficelle et la dévida rapidement.

Le couteau se détacha, glissa, accomplit la moitié de sa course, et s'arrêta à un pied de la lunette.

Un murmure immense s'éleva du milieu de la foule. En même temps le patient, qui avait entendu le bruit, se mit à hurler, et ébranla par de brusques soubresauts la planche, la lunette et les poteaux.

Mais le couteau ne tomba pas.

Le murmure de la foule augmenta. Les exécuteurs se regardèrent déconcertés.

La machine venait de se détraquer, et, forcément, l'exécution était suspendue.

Alors il y eut, succédant au murmure, un mouvement terrible parmi la foule, qui, de tous côtés, se porta vers l'échafaud.

Les municipaux qui entouraient les condamnés furent refoulés au loin, et la foule envahit le cercle qu'ils formaient autour de la terrible machine.

Cela dura environ dix minutes, mais pendant ces dix minutes le gneux avait fait sa besogne.

Le chevalier avait héroïquement supporté de nombreuses brûlures, et la corde

qui attachait ses mains était calcinée. Il fit un violent effort, la corde se cassa.

Le mouvement envahisseur de la foule continuait, et tout à coup, au lieu de se trouver entouré de municipaux, le chevalier ne vit plus autour de lui que des spectateurs et des curieux.

Alors la vieille laissa tomber son gneux et poussa le chevalier.

« File! mon petit, dit-elle, Ca y est!... »

Le chevalier ne se le fit pas répéter; il se faufila dans la cohue, hurla avec elle contre le bourreau qui ne graissait pas suffisamment son instrument, joua des coudes, et arriva en quelques minutes jusque sous les arcades de l'hôtel occupé par l'ambassadeur d'Espagne.

Comme il passait devant la porte, elle s'entr'ouvrit; un cri se fit se entendre, deux bras enlacèrent le chevalier, l'attirant à l'intérieur, et la porte se referma.

Rochemaure était sauvé!

V

FARANDOLE

Dix heures du soir venaient de sonner à l'ex-église de Saint-Germain l'Auxerrois. On avait réformé le curé et les sacristains, mais on n'avait pas mis en disponibilité l'horloge, que l'ancien régime avait chargée de la mission délicate et monotone de mesurer à temps. (A suivre.)

ment le capital de 10,000 francs qui, sans cette chance heureuse, ne serait exigible qu'à la fin de la vingt-cinquième année.

Ainsi, l'Assurance Financière, sans vous astreindre à aucune visite de médecin, et en recevant de vous une prime annuelle inférieure à celles que demandent les Compagnies d'assurances, vous constitue un capital de 10,000 fr., payable au plus tard au terme de la période que vous avez choisie; elle vous donne, en outre, cet avantage considérable, résultat de la mutualité, que le capital promis de 10,000 fr. peut vous être payé par anticipation, et que vous pouvez être libéré du paiement des primes, sans que vous ayez pour cela, comme le bénéficiaire d'une assurance mixte sur la vie, l'obligation de décéder.

Et cette chance que vous donne l'Assurance Financière de n'avoir plus de primes à verser et de toucher votre capital par anticipation n'est pas illusoire, puisqu'elle peut vous échoir deux fois par an; elle est basée non pas sur des tables de mortalité où les prévisions sont en faveur des Compagnies, mais sur les lois mathématiques de l'amortissement.

Et maintenant, me direz-vous, qu'arrive-t-il, si le souscripteur d'une police de 10,000 fr. de l'Assurance financière vient à mourir avant le terme de la période pour laquelle sa police est souscrite, dans l'exemple qui nous occupe, avant les 25 ans échus.

Deux alternatives s'offrent à ses ayants droit: la première, c'est la substitution pure et simple des héritiers à la personne du décédé, dans ses droits et charges, ceux-ci continuant à leur profit l'opération d'épargne et de capitalisation commencée par leur auteur; la deuxième, c'est le remboursement intégral aux héritiers sans intérêt des sommes versées par leur auteur jusqu'au jour de son décès.

Dans un cas comme dans l'autre, les primes versées ne sont pas perdues; l'épargne faite par le père de famille prévoyant profite à ses ayants droit, soit augmentée de ses fruits et des effets de la mutualité, s'ils continuent l'opération, soit, au contraire, telle qu'elle est née et sortie de la bourse de leur auteur, s'ils préfèrent résilier le contrat souscrit par celui-ci.

Avons-nous besoin d'ajouter un mot pour éclairer nos lecteurs sur la valeur des garanties que leur offre l'Assurance Financière.

Nous ne le pensons pas.

Ils ont vu dans le dernier numéro de l'*Epargne pour tous*, et verront ici chaque mois, la liste des 228 numéros appelés au remboursement anticipé, et représentant 96,400 francs, qui ont été payés au siège social sur le simple vu des polices.

Quelles autres garanties peut-on désirer et quel est le père de famille, l'ouvrier, l'employé qui ne voudrait, au prix d'un sacrifice minime, comme celui que demande l'Assurance Financière assurer la tranquillité de ses vieux jours par une police de 10,000 francs.

INFORMATIONS

Concours médicaux

Le conseil d'administration des hospices civils de Lyon donne avis, que le 2 mars 1885 il sera ouvert un concours public pour la nomination d'un médecin des hôpitaux, appelé à faire le service dans les établissements de l'administration des hospices de Lyon.

L'administration de l'asile public d'aliénés de Bron, près Lyon, annonce, pour le 1^{er} décembre prochain, un concours pour deux places d'internes titulaires et deux places d'internes suppléants en médecine.

S'adresser, pour tous renseignements, à la direction de l'établissement.

Faculté de Médecine.

L'examen de validation de stage pour les élèves en pharmacie est fixé au mardi 28 octobre, à neuf heures du matin.

Se faire inscrire au secrétariat, jusqu'au samedi 25, à quatre heures.

Société de tir de l'armée territoriale.

Les membres donateurs, les officiers, sous-officiers et soldats sociétaires sont invités à assister dimanche 26 octobre, à la séance du concours de tir de la société du 109^e régiment territorial, qui aura lieu au Stand des carabiniers de Vienne, à Estressin (Isère).

Conformément à la circulaire ministérielle du 16 décembre 1878, les bulletins d'invitation pour chemin de fer (lesquels donnent droit au transport à demi-tarif), ainsi que le programme du concours, se trouvent chez M. Gonon, armurier, 8, rue Jean-de-Tournes.

Société d'Enseignement professionnel du Rhône.

Le conseil d'administration de la Société informe le public qu'une deuxième série de cours vient d'être décidée.

Parmi les cours nouveaux se trouvent les suivants, qui s'ouvriront tous le lundi 27 octobre:

Espagnol, deuxième année, au Lycée, lundi et jeudi à neuf heures;

Mécanique appliquée, deuxième année, à la Martinière, lundi et jeudi, à huit heures et quart.

Grammaire et calcul, grande rue de la Guillotière, 128, lundi, mercredi et vendredi, à huit heures.

Les inscriptions, pour tous les cours sont reçues au secrétariat de la Société, 7, rue des Marronniers, tous les jours, de midi à quatre heures et de sept à dix heures du soir, et, pour chaque cours, dans son local spécial, aux jours et heures des leçons.

Pour les Ouvriers sans travail.

M. Dufour, directeur des théâtres de Lyon, prenant l'heureuse initiative d'une œuvre de bienfaisance, vient de faire appel au concours généreux des artistes et de tout le personnel du Grand-Théâtre et des Célestins pour l'organisation d'une matinée au bénéfice des ouvriers sans travail, dimanche prochain, 26 octobre.

Grâce à eux, la représentation qui se prépare sera des plus brillantes.

Parmi les nombreux attraita du programme, on entendra pour la première fois, à Lyon, le duo de la *Muette* chanté par les cinq ténors et les cinq basses de la troupe.

Nous sommes intimement convaincus que nos concitoyens répondront avec empressement au généreux appel de la direction et des artistes de nos théâtres municipaux. Le but de la représentation de dimanche prochain lui assure d'avance un brillant succès, et ceux qui y assisteront auront la double satisfaction de passer d'agréables instants et de participer à une œuvre de solidarité et de fraternité.

LE TRAVAIL DE LA FEMME

Comme une médaille ou une pièce de monnaie, toute chose en ce monde se présente sous deux faces opposées: le bon et le mauvais côté; l'allumette chimique rend de très grands services et cause parfois de vastes incendies; la machine à vapeur produit de grands travaux économiques et par contre elle tue le travail individuel et provoque le chômage; la dynamite désagrége et emporte au vent trente mille mètres cubes de roches d'un seul coup à Panama

et fait sauter en l'air, en France, nos monuments publics.

Sur la question qui nous occupe aujourd'hui, le travail des femmes, nous la considérerons sous son triple aspect: physique, moral et social.

Depuis quelques années l'envahissement du travail par les femmes, dans toutes les carrières, a fait d'immenses progrès, trop de progrès, selon nous; car, poussé à l'excès, cet accaparement s'effectue au détriment de l'homme et de la moralité publique.

Dans les postes, les télégraphes, les bureaux de tabac, les imprimeries, les bureaux de commerce, les gares de chemins de fer, les comptoirs, les brasseries, etc., partout en un mot la femme introduite, substituée à l'homme absorbe les emplois, s'empare des positions sociales, accapare le travail, et il devient de plus en plus probable qu'elle fera prochainement une coquette irruption dans le domaine du barreau, du tribunal de commerce et de la Faculté...

Nous lisons ce matin même, en effet, dans un journal de Paris:

« Les étudiantes en médecine signent en ce moment une pétition à l'effet d'obtenir l'autorisation de concourir pour leur admission à l'internat des hôpitaux. Ces dames ou ces demoiselles ont déjà recueilli un certain nombre de signatures de médecins et de chirurgiens. »

...Est-ce un bien, est-ce un mal? Voilà la question à répondre et à résoudre.

Que ce soit un bien ou un mal; que les uns disent oui et les autres non, comme Hippocrate et Gallien, dans tous les cas nous constatons un fait: c'est que l'opinion publique commence à s'émouvoir de cette innovation par trop sentimentale et galante, car devant la délégation des Quarante-Quatre, à Lyon, toutes les corporations, dans leurs revendications relatives à la crise ouvrière, réclament énergiquement avec ensemble la suppression du travail des femmes dans le tissage, les fabriques et divers autres travaux spéciaux à l'homme, telle que l'imprimerie.

Nous citerons entre autres corporations le groupement des tisseurs, la fédération des chambres syndicales, le syndicat des typographes, etc.

De plus, la société des employés de cafés, hôtels et brasseries fait remarquer avec une certaine apparence de raison qu'il n'est pas nécessaire de porter bracelet doré ou d'être décolleté jusqu'aux épaules pour servir des bocks dans une brasserie.

Dans le commerce et l'industrie on emploie la femme de préférence à l'homme par économie, parce qu'on la paye moins et qu'on augmente son bénéfice par la diminution des frais généraux, afin de faire plus rapidement fortune.

Sous le rapport matériel le travail de la femme, malgré une modeste ou minime

LE ROYAUME DU CAMBODGE

(Suite.)

On ne rencontre pas au Cambodge d'aussi nombreux arroyos que dans la Basse-Cochinchine. La plupart des petites rivières sont formées par des bras très secondaires, de véritables saignées du Mékong, presque asséchés pendant trois ou quatre mois pendant la saison sèche et alimentés seulement pendant la crue du fleuve. Ils constituent d'excellentes pêcheries, affermées par le gouvernement. Certains peuvent, pendant la sécheresse, servir de chemins et être parcourus, soit à pied soit dans des chariots traînés par des bœufs. Il existe des torrents qui descendent des phnoms boisés et servent au flottage des bûches. Plus tard, ils seront d'un grand secours pour l'exploitation méthodique des forêts.

Climat

Le climat du Cambodge est presque semblable à celui de la Basse-Cochinchine; il présente deux saisons: la sèche, d'octobre à avril et la pluvieuse, d'avril à octobre,

en rapport avec les deux moussons de nord-est et de sud-ouest.

La température moyenne est de 28° centigrades; elle tombe à 18° pendant les mois de novembre et de décembre; son maximum est de 36°.

Les maladies dominantes au Cambodge sont, comme en Cochinchine, la variole et le choléra qui frappent surtout les indigènes, la dysenterie et la diarrhée qui attaquent particulièrement les Européens. L'épidémie cholérique de 1882 fut terrible. Les Cambodgiens jetaient les cadavres dans le Mékong et, quand l'autorité française fit cesser cet état de choses, ils abandonnèrent les morts sans sépulture. M. Le Myre de Vilers, gouverneur de la Cochinchine, dut se transporter à Phnum-Penh pour réprimer cet abus. Comme les Annamites, les Cambodgiens prétendent combattre les épidémies par les incantations des bonzes et des sorciers. Les remèdes les plus fantaisistes sont employés par ces charlatans. Les médecins chinois, tout inexpérimentés qu'ils soient, sont encore les plus habiles pour procurer la guérison des malades. Le protectorat français ne manquera pas de rendre la vaccination obligatoire. Les merveilleux résultats obtenus dans la Basse-Cochinchine, où les épidémies de variole ont singulièrement diminué d'intensité, sont de puissants encouragements pour le gouvernement colonial.

II. — HISTOIRE

Le royaume des Khmers fut autrefois très puissant. Il comprenait, sous le nom de Ciampa, toute la Cochinchine française, les provinces annamites de Binh Thuan, de Quinhon et de Hué, le royaume actuel du Cambodge, et les provinces, aujourd'hui siamoises, de Battambang et d'Angkor.

Les anciens habitants de cet empire ont laissé de remarquables monuments, révélés à l'attention des Européens par le P. Ribadeneyra (1601), Christovam de Jacque (1606) et le P. Chevreuil (1672), et plus récemment par M. Mouhot (1860), Doudart de Lagrée (1866), Delaporte, Harmand et Aymonier.

Les monuments d'Angkor, situés hors du territoire actuel du Cambodge, échappent à notre étude. Dans les limites du royaume, on trouve le monument de Meléa ou Beng-Meléa, appelé aussi Préa-Két-Meléa, le Préa-Kan ou Prékan, le Bantéey-Ka-Kev et le pont Tahon ou Spéan-Tahon, dans la province de Kampong-hôm, la pagode de Vath-Préa-Chey-Préa-Ar ou Vath-Phnum-Bachey, de son nom vulgaire, dans la province de Kampong-Siém; le temple de Bati, les tours de Prasat-ta-Mau (tour de l'ancêtre Mau) et de Prasat-thma-do (tour de la pierre qui pousse), les tours de Prasat-Néang-Khmau (tours de la Dame noire), la

pagode du Mont-Chiso ou Vâht-Phnum-Chiso dans la province de Bati.

Le commandant de Lagrée, que ses habitudes studieuses et ses voyages sur les côtes de l'Asie-Mineure et en Grèce, non moins que ses lectures savantes, avaient conduit à apprécier le précieux secours fourni par l'épigraphie aux sciences historiques, fut le premier à rechercher avec un soin jaloux les inscriptions khmers, à les estamper pour les soumettre plus tard aux études des orientalistes. Déjà on commence à les déchiffrer et on a pu fixer certains points de l'histoire ancienne du Cambodge.

Les Portugais ont dû pénétrer dans le Cambodge à peu près à la même époque où ils s'établirent au Siam, en 1516. Les Hollandais vinrent ensuite, et fondèrent des comptoirs vers l'embouchure du Mékong; ils rencontrèrent une certaine résistance de la colonie portugaise. Plusieurs fois les envoyés de la compagnie néerlandaise des Indes eurent des difficultés avec les souverains indigènes, plusieurs fois des trafiquants furent emprisonnés ou assassinés. En 1644, une expédition militaire, envoyée de Batavia, châtia le gouvernement royal et lui imposa des traités. Mais, en général, les Hollandais de ce temps, préférant les transactions commerciales au prestige du pavillon, s'efforçaient d'oublier les injures reçues et aimaient mieux négocier avec les coupables.

(A suivre.)

rémunération, s'il est à même de procurer un faible appointement aux charges de famille par un allègement de numéraire, il en résulte, d'un autre côté, des inconvénients graves, contraires au bien-être moral et social.

Dans un commerce, une industrie, un établissement, un atelier, une fabrique, si l'on occupe dix femmes, par le fait on écarte dix hommes, et alors la femme mariée, par exemple, travaillant, le mari, par manque de travail, est forcément condamné au chômage. Dans ce cas, vous renversez de fond en comble les conditions matrimoniales, physiques et morales : c'est le monde à rebours, le mariage à l'envers, et les deux époux sont aux antipodes.

La femme occupée au loin abandonne le ménage et les enfants aux soins du mari ou aux étrangers ; il est plus admissible et plus naturel que le mari nourrisse la femme et les enfants, non pas l'épouse ; eh bien ! par votre mirobolant système libéral égalitaire du travail des femmes en tout et partout, la femme parfois nourrit l'homme. Or, pour maintenir l'harmonie conjugale le mari doit dominer moralement la femme, non par la crainte, l'intimidation ou la force brutale, mais bien par le prestige de la supériorité de l'intelligence, ou de l'activité et l'habileté de son travail.

Mais du moment que la femme devient la seule, l'unique nourricière de la famille, le mari perd tous ses droits de chef, son ascendant tombe, la femme gouverne et porte la culotte ; le commandeur devient serviteur, et le serviteur devient commandeur ; les rôles sociaux sont intervertis, et les articles matrimoniaux du code civil sont renversés. Sous l'impression du mécontentement, de la mauvaise humeur, ou des embarras domestiques, la femme graduellement en arrive à reprocher l'oisiveté du mari ; puis la froideur commence, la discorde surgit et la désunion conjugale en est le dénouement.

Cependant l'épouse qui a l'art de l'économie domestique et l'intelligence de la bonne éducation des enfants est un trésor qui n'a pas de prix ; et dans son intérieur, livrée aux soins prévoyants du ménage, occupée ardemment à l'entretien de la famille, elle rend de précieux et souvent de plus grands services économiques, qu'à gagner vingt à trente sous par jour dans un atelier ou une fabrique où, sous la pernicieuse et contagieuse influence des mauvais exemples, elle se trouve constamment exposée à la séduction, la corruption ou la démoralisation même.

Loin d'être partisan absolu de la suppression ou de l'interdiction du travail des femmes, loin d'être hostile au travail effectif, qui rendre naturellement dans leur spécialité ; je désire, au contraire, l'amélioration du bien-être physique, moral et social de tous, par tous les moyens honnêtes et légaux. Mais il est impudent et dangereux de renverser socialement les rôles, car chaque sexe doit rester dans la sphère que la nature lui a assignée, pour accomplir sa mission ici-bas ; et celle de la femme n'est pas une mission d'esclave courbant son front gracieux sous le poids accablant d'un travail de négresse.

Voyez ce qui se passe dans des brasseries et divers établissements de consommation. Depuis l'invasion en France de la bière dite de Strasbourg, détrônant la vieille et hygénique bière brune mousseuse de Lyon, la Suisse et l'Allemagne nous ont gratifiés de leurs nationales coutumes plus ou moins liberticides et des mœurs légères du personnel féminin ; de telle sorte, qu'aujourd'hui certains établissements sont devenus d'obscures taverne de ruine, ou de précoces écoles de démoralisation de la jeunesse.

Le travail des femmes étant une question philanthropique intéressante, actuellement à l'ordre du jour, j'ai jugé opportun d'émettre une opinion, une appréciation en faveur du maintien de la concorde entre travailleurs et patrons et de la conservation des bonnes mœurs nationales.

D^r GRÉGOIRE.

Lang-Son

Au Tonkin, nos enfants tiennent de main de maître Le drapeau confié par la France à leurs soins ; Ils sont un contre cent ; mais ils n'ont qu'à paraître Pour faire évanouir les Chinois, ces babouins, Ces ennemis sans foi, ces traîtres sans parole, Dont l'honneur entaché ne vaut pas une obole.

Sur la foi des traités, confiant sans soupçon, Oubliant de Garnier la tragique aventure, Un corps de nos soldats part occuper Lang-Son, Nous, Français, ne pouvions pas croire qu'on se par

(June,

Et nos soldats galement chantent les vieux couplets ; De Dupont. Béranger, pleins d'ardeur et de vie, Gayant le chemin des mots de Rabelais, Parlant de leur retour au pays de leur mie, Marchant allègrement, sans nul souci, sans peur, Négligent le péril, ne songeant qu'à l'honneur.

Pourtant, ils sont entrés dans une gorge aride, Un défilé obscur et flanqué de rochers ; Ils oublient, hélas ! un ennemi perfide. Et gais, insouciant, parlent de leurs clochers : Tout à coup, sur leurs flancs, en avant, en arrière, Partent avec fracas, cent détonations, Et, soldats, officiers, roulent dans la poussière, Mitraillés lâchement de cinquante bastions, Au milieu des rochers formés par la nature ; Là, cinq mille Chinois, bravement abrités, Les étreignent bientôt d'une épaisse ceinture, Les rochers sont à pic et sans aspérités.

Un contre dix, pour nous les forces sont égales Mais l'ennemi se cache et foudroie nos guerriers, Des quartiers de rochers viennent se joindre aux balles Et broient, en bondissant soldats et officiers. De nos braves soldats la fureur est extrême, Pareils à des lions pris dans un traquenard, Bravement en avant ils s'élancent quand même Et chassent, fiers lions, le lâche et vil renard. Par ses notes aiguës le clairon les enflamme, Trombe vivante, ils vont chargeant les ennemis ; Les voilà dégaillés, mais, éternelle gamme, Cinq cents ne verront plus leurs parents, leurs amis. De cette boucherie, nous tirerons vengeance, Le sang de tes enfants, France, doit se payer, Laisseras-tu passer cette cruelle offense ? Faite envers ton drapeau ? France ! il le faut broyer Dans tes puissantes mains, ces monstres ! ces in-

fâmes !

L'ombre de tes enfants l'exige sans retard, Rivière et Garnier, nobles cœurs, grandes âmes, Sont morts depuis longtemps, il est déjà bien tard. TO-KÉ.

VARIÉTÉS

LA BELLE ROUMAINE

NOUVELLE. — Suite

— Alors, non, elle ne prendrait pour un perruquier en goguette. Bast ! tant pis, je vais lui décocher ce distique archi-usé aux Folies-Bergère :

Quand on vous voit, on vous aime.
Quand on vous aime, où vous voit-on ?

Il est présumable qu'elle n'a jamais mis le pied aux Folies-Bergère ; or, ce plagiat de chef de rayon peut bien toucher le cœur d'une Roumaine.

Le second jeune homme, qui s'était isolé pour méditer, revint avec un billet taché par ce vœu profond : « Je passerais ma vie à vous regarder sourire ! » Enfin, le troisième, moins idiot, mit sous enveloppe un carré de papier blanc.

— Cela comptera pour une distraction, disait-il ; or, une bonne fortune dépend toujours d'une distraction.

Il ne suffit pas de se procurer le grelot, il faut l'attacher. Par bonheur, le Viennois comprit l'embarras des trois victimes du vin de Tokai.

— Voulez-vous que je vous fasse présenter à la baronne par M^{me} von H... ?

— De grand cœur, s'écria le trio !

La présentation se fit coi, une sauterie, dite improvisée parce qu'elle avait été préparée, remplaça la séance ; la musique, nos trois compatriotes se firent inscrire sur les feuilles d'ivoire de la belle Roumaine, et les valse firent leur poussière. Les jeunes gens se furent donnés la dangereuse

ivresse de pirouetter autour des épaules de la baronne Johspaul, ils se rejoignirent dans un coin, essouffés, mais vainqueurs.

— Eh bien ! dit l'un, et cette lettre ?
— Jetée à la poste.
— Et acceptée ?
— Parfaitement ! Je l'ai même recommandée.

— Moi aussi ! firent les deux autres.
— Nous verrons qui de nous sera de la première levée.

— Faut-il que nous soyons ivres, mes amis, pour faire ainsi de telles plaisanteries. Mais, attention ! tenons-nous bien, voici la maîtresse de la maison qui vient à nous.

— Messieurs les Français, dit en souriant avec affabilité M^{me} von H..., vous savez que notre jolie baronne vous attend dans le petit salon gris-perle pour vous verser le thé.

Les trois jeunes gens se levèrent en mesure et se dirigèrent sur le petit salon gris-perle où la baronne les attendait effectivement.

Ils saluèrent, s'inclinèrent, saluèrent encore à qui mieux mieux. Tous étaient un peu interloqués.

— Il n'y a pas à venir à Vienne pour savoir ce que c'est qu'une jolie femme, balbutia le moins gris des trois.

— M^{me} von H..., en vous présentant, m'a dit, je crois, messieurs, que vous êtes Français ; j'aime beaucoup les Français, même lorsqu'ils sont audacieux. J'ai eu l'honneur de recevoir de chacun de vous une lettre que j'ai lieu de supposer pleine d'ardentes tirades. C'est un peu osé de votre part, convenez-en, mais je vous pardonne en faveur de votre sympathie, qui m'est, je vous le répète, fort sympathique ; et je vous prouve, ajouta la baronne en riant, par cette tasse de thé sucré, et servie par votre servante, offre à laquelle je joindrai une toute petite requête : Que chacun de vous veuille bien reconnaître sa lettre et me la lire à haute voix.

Ce disant, la jolie femme cueillit dans son corsage les trois lettres qu'elle déposa sur le guéridon avec une précaution affectée.

(A suivre.) J. ALESSON.

PROPOS POUR RIRE

A la police correctionnelle.
Le président. Prévenu, retirez ce que vous avez dans la bouche.

Le prévenu ! De quoi, ma chique ? y a plus d'amour alors. Vous vous fourrez bien du poussier de motte dans le nez ; je trouve pas à redire, moi.

Un disciple de Bacchus, sermonné par le président, qui termine son *speech* par ces mots : *N'avez-vous pas redressé d'un air indigné. « Pardon, mon président, vous n'avez pas le droit de m'insulter, une éponge ne boit que de l'eau. »*

Un chasseur, ne voulant pas rentrer bredouille, achète un lapin vivant, l'attache par une patte à un arbrisseau, se place à quinze pas, tire, et coupe la ficelle, sans toucher au lapin qui court encore.

Petites Nouvelles

Cours d'Harmonie. — Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. A. Luigini, notre excellent compositeur, encouragé par les succès obtenus depuis quatre ans, recommence les cours d'Harmonie qu'il a institués pour les dames et les demoiselles.

L'ouverture est fixée au mardi 4 novembre et qui aura lieu, comme les années précédentes, tous les mardis, de quatre à six heures, rue de la République, 15, chez M. A. Luigini, où l'on peut se faire inscrire tous les jours, de six à sept heures du soir.

Le prix du cours est de 15 francs par mois.

Foire à Villefranche. — Samedi 8 novembre prochain, se tiendra à Villefranche une foire aux chevaux.

Des primes, s'élevant à la somme de trois cents francs, ont été votées par le conseil municipal et seront distribuées par un jury nommé par la municipalité.

Le jury commencera ses opérations à dix heures très précises.

Il ne sera perçu aucun droit d'attache et de stationnement sur l'emplacement de la foire qui se tiendra place Claude-Bernard.

Enfants de la Gaité

Alliance fraternelle du rire lyonnais, de la facétie marseillaise, de la gasconnade bordelaise, de la franchise bourguignonne et de la bonhomie gauloise, cette Société est l'union joyeuse des 32 provinces.

Dans le spectacle concert-bal d'aujourd'hui dimanche, à trois heures du soir, nos jeunes débutants de la vie artistique rempliront, nous en sommes persuadés d'avance, leur tâche avec succès ; et qui sait si l'avenir, parfois plein de surprise ou d'imprévu, ne leur prépare sciemment déjà une place brillante sur une grande scène théâtrale. C'est cette heureuse chance et cette bonne fortune que nous leur souhaitons.

Le concert donné avec le concours d'artistes fort appréciés et goûtés de Paris, sera suivi du tirage de la tombola qui précèdera l'ouverture du bal.

Concert Roulet

33, quai St-Vincent

Tous les dimanches et fêtes.

Nous remarquons Mlle Jeanne, comique excentrique ; M. et Mme Wilson et Abel, duettistes fort applaudis dans la parodie de l'Omibus ; M. Faure, très goûté pour ses monologues ; Ludovic, ténor léger, et Noé, comique, rappelés pour leurs romances et chansonnettes.

SAINT-ETIENNE

Eden-Concert. — Semaine de nouveaux débuts, semaine de succès. Après le départ des : Béni-Zoug-Zoug ; de Mlles A. Grévin, d'Arcout, Caze et Parelle, c'est l'entrée de MM. Limat, de l'Eden-Concert, de Paris ; Semel, charmeur d'oiseaux et du jeune comique Leblanc, genre Paulus, âgé de 12 ans. Ces artistes ont produit une très bonne impression. Aussi les rappels et les applaudissements ne leur ont pas manqué.

Nous voyons avec plaisir, le succès colossal qu'obtient cet établissement ; tous les jours, le public s'y extasie devant des choses nouvelles ; la variété est mère du plaisir. Telle est la devise de « l'Eden-Concert ». S'il nous fallait désigner chacun de ses succès, il faudrait tout citer.

Nous nous contenterons d'applaudir M. Paul Mignon, l'homme-femme, réellement drôle dans son genre ; il est rappelé chaque soir par une foule enthousiaste ; ainsi que la comique excentrique Mlle Michelin.

Nous allons oublier Mlle Seignuret, et c'eût été regrettable, car nous n'avons que de sérieux compliments à lui adresser.

T. B.

LYON — Rue et Place de la République — LYON
AUX

Deux Passages

VASTES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
Les plus importants de Lyon

A l'occasion des Fêtes de la

TOUSSAINT

MISE EN VENTE

De nouveaux et considérables assortiments en

OBJETS CONFECTIONNÉS

Pour Dames, Fillettes et Garçonnettes

FOURRURES

ET

VÊTEMENTS DOUBLÉS FOURRURES

Costumes, Robes, Manteaux, Confections, Chapeaux, Jupes drapées, Jupons, Cols et Pèlerines Souwaroff, Châles, Cachemires des Indes, Fichus, Echarpes,

Cravates, Bonneterie, Lingerie, Ganterie, etc.

Nous avons également reçu de nouveaux assortiments en *Etoffes nouvelles* pour Robes en Costumes, Tissus noirs, Draperies, Tapis, Etoffes pour ameublement, Rideaux, Toiles, Articles de Blanc, etc., etc.

Bon Marché et Choix incomparable

COURS DES MARCHANDISES EN GROS

24 Octobre 1884

Grains et Farines ACQUITTÉ

Blé de pays rayon... 100 k.	21.22	24.25
Seigle	16.50	19.50
Avoine	16.50	19.50
Riz de l'Inde	32.50	37.50
Maïs	18.50	19.50
Orge de mouture	14.50	16.50
Sarrasin	26.25	29.50
Haricots blancs nains	32.50	34.50
Farine boulangerie 1 ^{re}	46.50	47.50
— ronde	36.50	39.50
Son	11.25	11.75

Pâtes alimentaires

Extra choix	68.50	72.50
1 ^{re}	64.50	64.50
Marchandes	51.50	54.50
Secondaires	51.50	54.50

Fourrages

Foin de Bourgogne ... 100 k.	11.50	12.50
— Pays	10.50	11.50
Paille de Froment	6.50	7.50
— Seigle	6.50	7.50

Sucres

En pains, du Nord... 100 k.	110.50	112.50
Pilé, 1 ^{re} sorte	110.50	115.50
Cassé, régulier	120.50	122.50
— en poudre	107.50	110.50

Cafés		
Café jaune, Inde Malab. 100 k.	335.50	350.50
— Mysore	360.50	370.50
— vert de l'Inde	335.50	350.50
Rio Lavé	335.50	350.50
Java vert	320.50	340.50
— jaune	350.50	400.50
Saint-Domingue	290.50	300.50
Guadeloupe beau	400.50	405.50
Moka Zanzibar	365.50	425.50
Porto-Rico	355.50	380.50

Cacaos		
Cacao Maragnan... 100 k.	305.50	330.50
— Caraque	330.50	380.50
Martinique	280.50	315.50

Huiles minérales		
de Pétrôle	40.50	40.50
de Schiste	40.50	40.50
Esence minérale	42.50	42.50

Spiritueux		
Esprit 3/6 Béziers, 86° hect.	105.50	108.50
— de Marc	100.50	102.50

Huiles, Savons, Bougies		
Olive surfine, Italie... 100 kil.	190.50	210.50
— Bari AA	135.50	140.50
— fine	100.50	110.50
comm. lamp.	150.50	160.50
Huile de noix	90.50	93.50
— choux à bouche	75.50	77.50
Colza, br. ind.	80.50	82.50
— épurée	67.50	69.50
Sav. de Mars, bl. 1 ^{re} q.	67.50	69.50
— pour teinture	60.50	70.50
— deuxième	55.50	58.50
— bl. pâle, m. ferm.	82.50	83.50
Boug., 1 ^{re} q., p. de 500 gr.		

SUCRES, HUILES, GRAINS, FARINES, ALCOOLS

Paris, 23 octobre 1884.

	NOVEMBRE-DECEMBRE	4 D'ETE	4 PREMIERS	COURANT
Huile de colza	67 75	67 75	67 75	67 75
Huile de lin	51 75	51 75	51 75	51 75
Avoine	17 25	17 25	17 25	17 25
Seigle	16 25	16 25	16 25	16 25
Blé	21 40	21 40	21 40	21 40
Farine (neuf marques)	45 50	45 50	45 50	45 50
Sucre blanc indigène	41 25	41 25	41 25	41 25
Alcool Nord fin 90°	46 50	46 50	46 50	46 50

Le tout aux conditions d'usage de la place de Paris.

Marché au Bétail de Villefranche		
Bœufs... » 80 le k. s. pied et 1 38 le k. à l'étal		
Vaches... » 70 — — — 1 25		
Veaux... » 1 — — — 1 75		
Moutons... » 95 — — — 1 40		
Porcs... » 80 — — — 1 40		

L'ASSURANCE FINANCIERE

Société mutuelle de reconstitution des capitaux

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE LOUIS-LE-GRAND, A PARIS

Agence de Lyon : 10, pl. des Célestins

Polices remboursées pour le mois d'octobre :
A. MM. E. DODAT, pâtissier, 58, rue Centrale... 500 fr.
BRISON, 31, rue d'Ivry... 100
RICHARD, md de charbons, 130, cours des Chartreux... 100
TERME J., propr. et maire à Denicé... 100
DOCHTER, liquoriste, rue de Vendôme, 167... 100

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 10, place des Célestins, Lyon.

Le Directeur-Gérant: G. GUINARD

Imprimerie Nouvelle, rue Ferrandière, 52, Lyon.

AU PALAIS DE VENISE
BATEAU-RESTAURANT DE LA NAVIGATION
CUISINE MARINIÈRE
Spécialité pour Matelotes, Grillades, Fritures de Poissons, etc.
BRUYAS
LYON, quai de l'Hôpital, près le pont Lafayette, LYON
CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX
PRIX MODÉRÉS

HERNIES
Guérison radicale par la méthode B. THERON, bandagiste-herniaire, 69, rue de la République, Lyon.
PAIEMENT APRÈS GUÉRISON
GUÉRISON DES MALADIES
CHRONIQUES ET SYPHILITIQUES
Par le Traitement du Dr DEXE
CONSULTATIONS GRATUITES
LYON, quai de la Guillotière, 12, LYON
ON RÉPOND PAR CORRESPONDANCE

MAISON D'ACCOUCHEMENT
M^{lle} JEANNIN
Sage-Femme Jurée
TIENT DES PENSIONNAIRES
SOINS ASSIDUS. DISCRETION
3, rue de la Platière, 3
LYON
Consultations et Renseignements par Correspondance

AVIS AUX DAMES SOUFFRANTES
M^{me} PASCAL
GUÉRIT TOUT DÉRANGEMENT ET CHUTE DE MATRICE
Accompagnée de son Docteur
GUÉRISON RADICALE
Cabinet : de 8 h. à 11 heures et de 1 h. à 5 heures
Boulevard du Nord, 5, LYON

FABRIQUE DE TIMBRES CAOUTCHOUC
Et appareils en cuivre
Seul fabricant en province
MAISON G. FAYE MAISON
fondée en 1869 fondée en 1869
1, place Croix-Paquet, 1, LYON

CONTRE LES ÉPIDÉMIES
Les filtres au charbon désinfectent les eaux qui contiennent des insectes nuisibles à la santé. Six médailles aux Expositions. — Approuvés par la Faculté de Médecine. — Seule maison fournissant les établissements religieux. — Fabrication et réparations.
BERTHIER
Rue de Jarente, 5, Lyon

PÈLERINES et FICHUS
En Mohair, Persan
Saxe, Zéphir
LAINES & COTONS
A TRICOTER ET AU CROCHET
A. ROYANÉ
Rue de la Préfecture, 1,
Détail prix du Gros

POUR AUGMENTER
considérablement
LEURS REVENUS
Les porteurs de rentes, actions, obligations de chemins de fer, obligations du Crédit Foncier, Ville de Paris et départements, doivent prendre connaissance de la circulaire adressée gratuitement sur demande, par EDOUARD BLÉE, directeur de
LA BOURSE
(14^e année) Rue Le Peletier, 47, PARIS

IMPRIMERIE NOUVELLE
Association syndicale des Ouvriers typographes
Cartes de Visite
A LA MINUTE
PROSPECTUS
ENVELOPPES
A LA MINUTE
Cartes de Visite
A LA MINUTE
52, Rue Ferrandière, 52
(Près le quai du Rhône) LYON (Près le quai du Rhône)

NE SOUFFREZ PLUS !
Contre les oppressions, catarrhes, douleurs, rhumatismes les plus chroniques, employez l'Elixir végétal, très connu par ses nombreux succès, approuvé et ordonné par la plupart des médecins.
DÉPOT :
PHARMACIE MACARY
Place Morand, 12
Prix : 2 fr. 50
BOULANGERIE
A VENDRE
Quartier des Brotteaux
S'adresser, pour renseignements, 24, rue Mercière, à l'Agence Guinard.

ON OFFRE
A SOCIÉTÉ LYRIQUE
qui aurait besoin d'un
LOCAL POUR RÉPÉTITIONS
UNE SALLE
A BONNES CONDITIONS
S'adresser à l'Agence Guinard, 24, rue Mercière.
DEMANDEZ PARTOUT
L'INDICATEUR DE LYON
J. MALIGNON
15 centimes l'exemplaire

LIBRAIRIE-PAPETERIE
Reliure en tous genres
IMAGERIE
Rue St-Pierre, 20
Angle de la rue Saint-Côme
LYON
SPECIALITÉ DE PUBLICATIONS
ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES
GRAND ASSORTIMENT
de Publications permanentes
FOURNITURES DE BUREAU
Articles pour Dessin
MAROQUINERIE
Articles de Fantaisie

PHARMACIE
DU SPHINX
33, rue Coste, 33
Suite à la grande rue de la Croix-Rousse
DIRECTEUR :
G. LANGLADE
Ci-devant, 8, r. Thomassin
à Lyon
SPECIALITÉ POUR LA MÉTHODE RASPAIL
Produits chimiques, pharmaceutiques et hygiéniques pour les malades, les convalescents.
Eaux, liqueurs, vins, chocolats, cafés, thés, parfumeries, etc.
Notre position excessive ment avantageuse, en dehors des barrières, nous permet de livrer tous nos produits à des prix très réduits, sans nuire à leur qualité.

AGENCE DE PUBLICITÉ G. GUINARD
Compagnie d'Affichage
Bureaux : Rue Mercière, 24, au 1^{er}, LYON
AFFICHAGE VILLE et BANLIEUE et DANS TOUTES les VILLES de FRANCE
DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS AVEC OU SANS ADRESSE
Distribution sur la voie publique et lettres de décès à domicile
Emplacements réservés à l'Agence

ENCADREMENTS EN TOUS GENRES
RESTAURATION DE GRAVURES
Fabrique de passe-partout
LOUIS TEXIER
11, rue Romarin, au 2^{me}